

Acanthe Développement  
Société Anonyme  
au capital de 15.638.333 euros  
2 rue de Bassano – 75116 Paris  
RCS Paris 735 620 205

FIPP  
Société Anonyme  
au capital de 244 458 Euros  
2 rue de Bassano – 75116 Paris  
RCS Paris 542 047 212

Le 3 novembre 2011

### **Communiqué relatif à la mise à disposition d'un prospectus**

Un prospectus est mis à la disposition du public par Acanthe Développement à l'occasion i) de l'augmentation de capital par apport d'un ensemble de biens et droits immobiliers, de titres de participation et de placement, ainsi que de créances détenus par les sociétés Venus SNC, Société de gestion Bergougnan et ses Enfants SC, Finplat SA, Acanthe Développement SA et Baldavine SA à la société FIPP SA, et de l'admission des actions nouvelles FIPP SA aux négociations sur le marché réglementé de NYSE EURONEXT PARIS, ainsi que ii) de l'offre au public d'actions FIPP en conséquence de l'attribution de ces actions nouvelles FIPP SA qui seraient détenues par Acanthe SA au profit des actionnaires d'Acanthe SA à titre de dividende.

L'Autorité des marchés financiers a apposé son visa sur le prospectus le 3 novembre 2011, sous le numéro 11-504.

L'attention du public est attirée sur les facteurs de risque relatifs à FIPP, société bénéficiaire des apports (point 4 du prospectus, pages 59 et suivantes), aux opérations d'apports (point 26.7 du prospectus, pages 155 et suivantes) et à la distribution (point 27.1 du prospectus, pages 161 et suivantes).

Ce prospectus a été établi sous la responsabilité d'Acanthe Développement et de celles des autres sociétés apporteurs et de FIPP pour les parties qui les concernent. Il engage la responsabilité de ses signataires.

Le prospectus est mis à la disposition du public en vue de

- l'Assemblée Générale Extraordinaire de FIPP convoquée le 10 novembre 2011 à 11 heures appelée notamment à approuver les opérations d'apports objets du présent prospectus et à augmenter son capital social en vue de rémunérer lesdits apports ;
- l'Assemblée Générale Ordinaire d'Acanthe Développement convoquée le 23 novembre 2011 à 11 heures appelée à se prononcer sur une distribution exceptionnelle en nature sous forme d'attribution d'actions FIPP.

Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais aux sièges sociaux des sociétés Acanthe Développement et FIPP, 2 rue de Bassano – 75116 Paris. Le prospectus peut également être consulté sur les sites internet d'Acanthe Développement ([www.acanthedevveloppement.fr/](http://www.acanthedevveloppement.fr/)) de FIPP ([www.f-i-p-p.com/](http://www.f-i-p-p.com/)) et de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Contact : Nicolas Boucheron (01 56 52 45 00)